



Ardèche
LE DÉPARTEMENT



GUIDE de compétition Trophée de la châtaigne Drôme /Ardèche BMX 2026

TROPHÉE DE LA CHÂTAIGNE

BMX RACING

1^{ER} NOVEMBRE 2026
PISTE BMX RIDERS 07 / À PARTIR DE 10H

Entrée gratuite
BUVETTE / RESTAURATION



BASSIN D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

ardèche
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

CA
SUD RHÔNE ALPES

CA
Caisse Locale Aubenas

CA
Caisse Locale Villeneuve-de-Berg

Chemin de Chance, ZI Les Persèdes, 07170 LAVILLEDIEU

LAVILLEDIEU TROPHÉE DE LA CHATAIGNE

Le club du BMX Riders 07 et la ville de Lavilledieu ont le plaisir de vous inviter pour le 10^{ième} trophée de la châtaigne.

Le Trophée de la châtaigne est régit par le règlement du Trophée des Trophées Drôme Ardèche 2026.

HORAIRES

Essais avec grille

10 h 00 – 10 h 45	U13 et moins(bloc1)
10 h 45 – 11h30	U15 et plus (20 et 24 bloc2)
11h35	manche 1
12 h 15	Pause repas
13 h 30	Manche 2 et 3 / Phases finales
15 h 30	remise des récompenses

ENGAGEMENTS

Les engagements sont de :
13 € pour tous

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC.

Les inscriptions se feront par les clubs, via l'espace club / Engagement Web : avant le mercredi 28 octobre à 20h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Deux courses sont mises en ligne :

- 1/ Trophée 26/07 - Trophée de la châtaigne – LAVILLEDIEU – 20 pouces
- 2/ Trophée 26/07 - Trophée de la châtaigne – LAVILLEDIEU – 24 pouces

Les pilotes ne peuvent s'inscrire qu'à une seule course.

Le paiement s'effectuera par l'espace club via leur Web compte. Pas de paiement individuel.

Toute modification sera signalée par mail à coursesbmx2607@gmail.com

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la course.

Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir au moins une personne capable d'officier (arbitre ou bénévole). A partir de 15 pilotes inscrits, le club devra fournir deux personnes.

Le nom des personnes sera envoyé à : Sylvette Bouvat-Boissin : didier.bouvat-boissin@orange.fr à la date de clôture des inscriptions.

REGLEMENT TECHNIQUE

Plaques frontales OBLIGATOIRES et plaques latérales vivement conseillées. Selon le nombre d'inscrits, certaines catégories pourront être regroupées ou classées sur 5 manches.

Les catégories où il n'y a pas assez d'inscrits (moins de 9) rouletont en 3 manches + 1 manche de finale Les licences Pass Accueil Jeune et Pass Découverte sont acceptées si ces

dernières ont été validées par la FFC.

TROPHÉE DE LA CHATAIGNE

La liste des pilotes par catégorie sera affichée sur «Sqorz». Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie. Ils devront signaler les erreurs avant 10 H 30. Aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée passé ce délai. Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

Le Trophée de la châtaigne se déroulera en 3 manches brassées qualificatives suivies des phases finales (1/4 de finale; 1/2 finale, finales consolantes et finales). Les pédales automatiques sont autorisées à partir de 13 ans.

RECOMPENSES

Une récompense sera distribuée par le club organisateur à tous les pilotes.

Les 8 premiers de chaque catégorie qui seront appelés sur le podium. Les autres recevront une médaille à l'arrivée.

LES PILOTES DEVRONT ETRE PRESENTS SUR LE PODIUM AVEC LE MAILLOT CLUB, TENUE DE COMPETITION ET CHAUSSURES FERMEES(art 6.2.047 du titre 6) LORS DE LA REMISE DES RECOMPENSES

CLASSEMENTS

Un classement général provisoire sera établi après chaque course :

- Le classement général provisoire sera consultable sur Sqorz dans «Nos séries »
- Le classement général sera établi sur les 7 meilleurs résultats si les 10 trophées ont lieu. Si un (ou plusieurs) trophée devai(en)t, être annulé(s), les résultats pris en compte seraient calculés au prorata (6 meilleurs résultats si 9 trophées, ...).
- Le pilote doit avoir participé à 5 trophées pour prétendre au classement général.
- Pour toutes les courses, les pilotes de chaque catégorie marqueront un nombre de points fixes et ce quel que soit le nombre de partants.
- Barème des points : 1er = 100 pts - 2ème = 96 pts - 3ème = 93 pts - 4ème = 91 pts - 5ème = 90 pts - ... jusqu'à 1 pt pour le 94ème.
- En cas d'égalité au classement général, les pilotes seront départagés selon leur classement lors de la dernière course.
- Toute contestation sur le classement général devra être adressée au responsable du classement à l'adresse mail : coursesbmx2607@gmail.com. Voir article 9 du règlement du trophée des trophées

Particularités concernant les féminines :

Catégories par année d'âge

- Si les filles sont moins de 4 inscrites par année d'âge, elles seront prioritairement regroupées par catégorie « classique » (Ex : U9). Si la catégorie « classique » comporte moins de 4 filles, elles rouleront obligatoirement avec les garçons par année d'âge.
- Quel que soit les regroupements effectués (par catégories «classique» ou avec les garçons), les filles auront un classement séparé pour la remise des récompenses et seront récompensées par année d'âge tout comme au classement général.
- Les filles (roulant avec les garçons) qui participeront à la finale seront récompensées dans le cadre de cette finale ainsi que dans leur catégorie féminine par année d'âge. Catégories U15/U17 Filles, Femmes 17 ans et plus Catégorie cruiser U15/U17 Filles et Cruiser Femmes 17ans et plus
- Si elles sont moins de 4 inscrites, celles-ci seront regroupées ensemble tout en restant dans leur catégorie 20 pouces ou cruiser.
- Si après regroupement, elles sont toujours moins de 4, celles-ci ne seront pas regroupées avec les garçons et rouleront entre féminines.
- Qu'elles soient regroupées ou non, elles seront récompensées par catégories (U15/U17 filles et Femmes 17 ans et plus ; Cruiser U15/U17 filles et Cruiser Femmes 17ans et plus).

Cela lors du podium tout comme au classement général.

ARBITRAGE

Chaque club doit fournir un arbitre OBLIGATOIREMENT (2 arbitres à partir de 15 engagés).

Chaque club enverra sa liste d'arbitres à Sylvette Bouvat-Boissin à la clôture des inscriptions.
Rappel : le staff arbitral doit être en possession d'une licence FFC.

ACCES

Lavilledieu est situé entre Montélimar(30km) et Aubenas(10km)

⇒ En venant du nord :

Sortie de l'autoroute à Montélimar nord

Prendre direction d'aubenas, 1km à la sortie de Lavilledieu la piste se trouve sur votre gauche en bord de RN 102

⇒ En venant du sud :

Sortie de l'autoroute à Montélimar sud. Prendre direction Aubenas,

LES SECOURS

Une équipe de la croix rouge sera présente de 10 h 00 à 16 h 00.

BUVETTE – RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.

NOS PARTENAIRES :

**CONTACT CLUB ORGANISATEUR**

Président : Damien Bouchier / 06 62 39 48 52

Mail club contact@bmxriders07.com

ANNEXE

CATEGORIES 2026**10ème Trophée de la
chataigne**

U7 – 6 ans et moins Nés 2020 ou 2021	Garçons	Filles
U9 – 7 ans Nés en 2019	Garçons	Filles
U9 – 8 ans Nés en 2018	Garçons	Filles
U11 – 9 ans Nés en 2017	Garçons	Filles
U11 – 10 ans Nés en 2016	Garçons	Filles
U113 – 11 ans Nés en 2015	Garçons	Filles
U13 – 12 ans Nés en 2014	Garçons	Filles
U15 – 13 / 14 ans Nés en 2012 ou 2013	Garçons	Filles U15/U17
U17 – 15 / 16 ans Nées entre 2010 et 2011	Garçons	
Femme 17 ans et plus Nées en 2007 et avant		Femmes
Homme 17 ans et plus Nés en 2007 et avant	Hommes	
Cruiser U15 / U17 Nés entre 2007 et 2010	Garçons	Filles
Cruiser 17/39 ans Nés entre 1987 et 2009	Hommes	Femmes
Cruiser 40 et plus Nés en 1986 et avant	Hommes	